# A V I S  P U B L I C

Édition du 23 septembre 2023

**AVIS DE PROMULGATION**
**DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1239-2023**

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 21 août 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 1239-2023 modifiant le Règlement numéro 0662-2016 de plan d'urbanisme afin d'ajuster les limites de l'aire institutionnelle « INST », de l'aire résidentielle de forte densité « Rfo », de l'aire résidentielle de densité moyenne « Rm », de l'aire résidentielle de faible densité « Rf », de l'aire résidentielle de très faible densité « Rtf » et de l'aire commerciale de faible densité « COMf », initialement adopté sous le premier projet de règlement numéro PP15-2023 ».

2. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 18 septembre 2023.

3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

4. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 18 septembre 2023.

Donné à Granby, ce 22 septembre 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier